

Application mobile

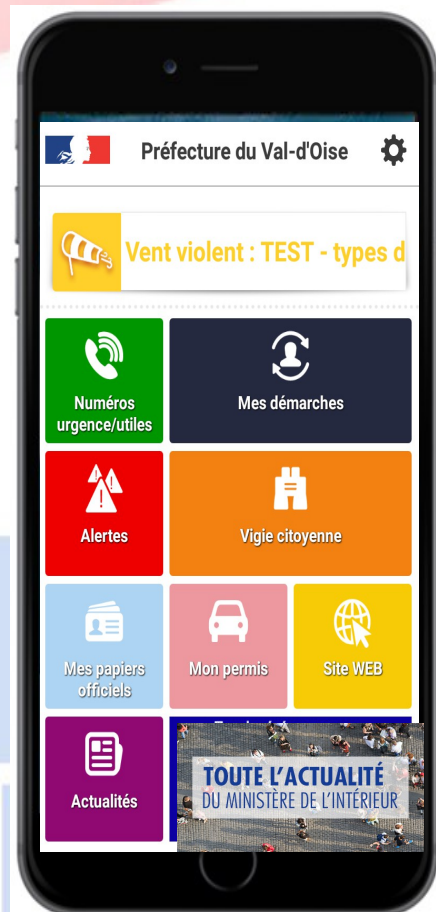
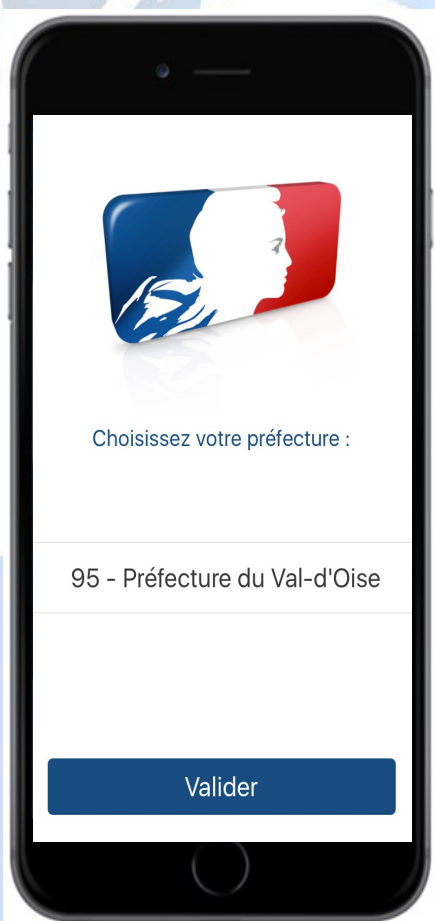
« Ma Préfecture »



Dossier presse

"En 2015, on a compris que le numérique n'était pas un simple phénomène médiatique mais un phénomène général de transformation de la société qui n'épargnera aucun secteur"

Benoît Theulin, Président du conseil national du numérique



Pourquoi une application mobile ?

- Une évolution des attentes et comportements de nos usagers :
 - ✧ 60% des connexions à Internet à partir d'un smartphone en 2015
 - ✧ le Val-d'Oise : **un des départements les plus jeunes** et à ce titre l'un des plus connectés
 - ✧ une application mobile comme **outil complémentaire** à un site Internet des préfectures
 - ✧ des utilisateurs d'applications mobiles qui **consultent près de trois fois plus** de données qu'en navigation web mobile

- D'une administration de guichet à une e-administration :
 - ✧ Une expérimentation de **transformation digitale** accompagnant le plan préfecture nouvelle génération
 - ✧ *Ma Préfecture* à domicile **source de proximité** entre usager et services de l'État
 - ✧ Un outil efficace de **diffusion de messages**
 - ✧ Un moyen d'**engagement** et de **participation citoyenne**

- La volonté au niveau local de :
 - ✧ initier une **stratégie numérique** avec notamment un accès WIFI illimité en préfecture à Cergy
 - ✧ autour d'un projet fédérateur **en interne et en externe**
 - ✧ pour répondre aux attentes et usages numérique de nos concitoyens

MA PRÉFECTURE

Une démarche participative et localement en mode « start up »

➤ Un projet conduit en 10 mois (de juin 2015 à avril 2016) :

1) Une phase innovation (juin à novembre 2015)

- ✧ Constats et attentes des usagers, des agents de Préfecture et des partenaires (administrations, collectivités (Cergy, Pontoise), ESSEC, journalistes) (juin 2015)
- ✧ Propositions formulées dans des ateliers participatifs ("Journée Innovation" en préfecture le 1er juillet 2015) - *Cabinet PALO IT*

Les participants

Préfecture et sous-préfectures

Autres services de l'État :

- Direction Départementale des Territoires
- Direction Départementale des Protections des Populations
- Direction Départementale de la Sécurité Publique
- Groupement de Gendarmerie Départemental
- Service Départemental d'Incendie et de Secours

Autres partenaires :

- Représentants syndicaux de la préfecture
- Ville de Cergy
- Journaliste (Le Parisien)
- ESSEC
- Associations de consommateurs

- ✧ Synthèse des propositions (CCTP) (septembre à octobre 2015) - *Cabinet PALO IT*

2) Une phase de développement (janvier à avril 2016) :

- ✧ Développement de l'application mobile (janvier à avril 2016) - *Cabinet WASSA*
- ✧ Lancement de l'application (mai 2016)

PALO IT est un cabinet de conseil en stratégie d'innovation et réalisation numérique.

Créée en 2009, PALO IT regroupe une communauté de 200 talents de plus de 20 nationalités, passionnés par l'Agilité et l'Open Source

L'ORÉAL

Carrefour 

 EDF

GDF SUEZ

orange™

JCDecaux

6
bureaux

France

Singapour

Hong Kong

● Lieux d'implantation

● Lieux d'intervention



WASSA

Intervenant dans la réalisation de solutions web et mobiles auprès de grands acteurs français et internationaux, Wassa se différencie par sa capacité à proposer des solutions optimisées pour ses clients, ainsi que par sa volonté de proposer des solutions innovantes issues de ses laboratoires de recherche.

Partie prenante et acteur de la French Tech, Wassa s'appuie sur ses expertises et le concours d'organismes publics nationaux (BPI France, Business France, ...) pour étendre son développement en France et à l'étranger.

Avec ses 28 salariés, WASSA est une « pépite » du numérique français. Implanté à Boulogne-Billancourt et à Hong-Kong, WASSA accompagne d'où est ... de grands groupes français ainsi que différentes administrations.

2011

2012

2014

2015

2016

Création

Début des activités de recherche

Début des activités en Asie et au Moyen-Orient

1^{ère} participation au *Mobile World Congress*

Application Préfecture

MA PRÉFECTURE



Des fonctionnalités nouvelles et originales

- Une **quinzaine de fonctionnalités à travers 9 modules** se voulant utiles et originales en termes de contenu. Offrir une valeur ajoutée aux usagers
- Une réflexion conduite autour de l'expérience utilisateur : **ergonomie, homogénéité des rubriques, facilitée d'utilisation, navigation intuitive.**
- La volonté de **favoriser une récurrence de l'usage** : répondre à un besoin, susciter un intérêt particulier, envoyer des notifications pour donner des informations importantes.
- Des interventions en back-office réduites par une automatisation de la mise à jour des contenus (Flux RSS)
- Une attention portée à la **sécurisation de l'application** mobile « Ma Préfecture »

MA PRÉFECTURE



Numéros
urgence/utiles

Numéros d'urgence et utiles

Le module « Numéros d'urgences et utiles » de l'application mobile *Ma préfecture* permet de rassembler l'intégralité des numéros dits urgents et utiles dans l'intérêt de la population.

Il donne la possibilité aux usagers de contacter directement, par un simple clic les services souhaités. (Création de liens)

Le système de géolocalisation permettra de mettre en relation la personne appelante avec le centre le plus proche de son emplacement actuel.

Une fenêtre en haut précisera la situation géographique (googlemap) de la personne qui pourra par la suite l'indiquer aux différents services contactés. Il est également indiqué les coûts, pour chacun des services.

Voici la liste des numéros présentée divisés en 2 pages distinctes :

112 : numéro européen d'appel d'urgence

15 : SAMU

17 : Police-gendarmerie

18 : Pompiers

01 34 20 95 95 : Préfecture du Val-d'Oise

119 : Allô enfance en danger

0800 00 56 96 : Prévenir d'une radicalisation violente

3939 : Allô service public

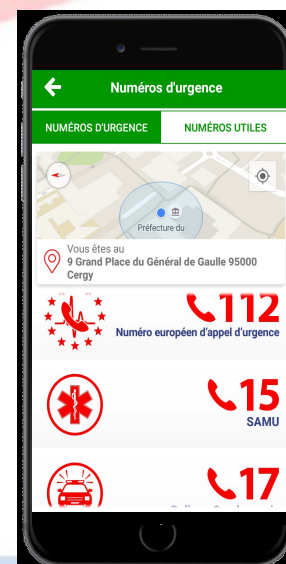
3919 : Violence conjugale info

3237 : Pharmacie de garde

115 : SAMU social

3117 : SOS RER et Transilien

01 40 05 48 48 : Centre anti poison





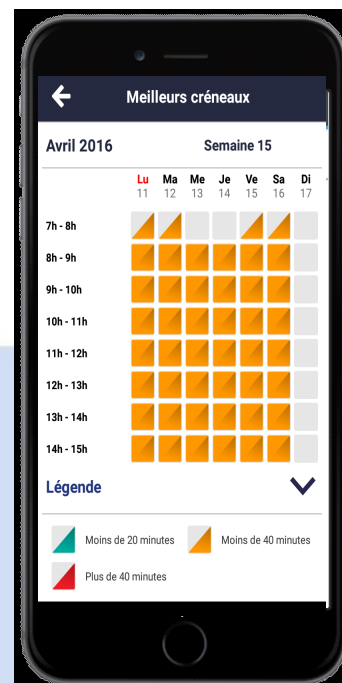
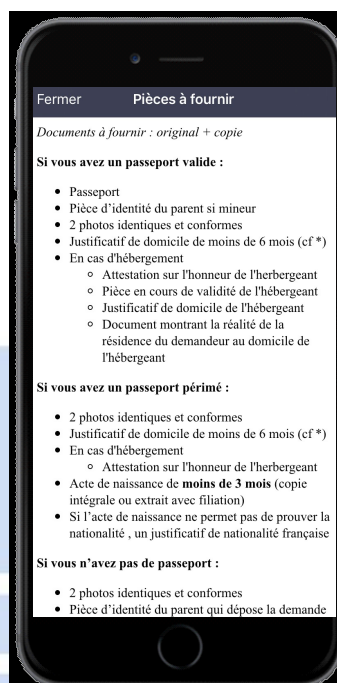
Mes démarches

Le module « Mes démarches » de l'application mobile *Ma préfecture*, permet à l'utilisateur d'identifier le lieu où il peut réaliser certaines démarches, consulter les délais d'attente ainsi que prendre rendez-vous.

Il pourra accéder aux différentes informations concernant le lieu géographiquement proposé en fonction des démarches concernées. (Numéro de téléphone, adresse, horaire, etc.)

Pour chaque service souhaité (carte grise, demande de passeport, etc.), les pics de présence et les statistiques des délais d'attente moyens sont présentés en direct sur l'application.

Une fenêtre « enquête de satisfaction » permettra aux utilisateurs de donner leur avis sur les informations reçues. C'est ce qui nous permettra de répondre, au mieux, aux différentes attentes et d'être en évolution continue avec les besoins.





Alertes

Alertes

Le module « Alertes » de l'application mobile *Ma préfecture* permet de notifier en temps réel à l'utilisateur, différents types de messages.

Une notification push s'affiche sur le smartphone de l'utilisateur ayant téléchargé l'application mobile. Cette notification comprend un message au format court à vocation informative, préventive, ou de vigilance, que l'on retrouve également sur la homepage en format défilant.

Si nous souhaitons avoir des informations complémentaires, il nous suffira de nous rendre dans le module, où toutes les dernières alertes seront répertoriées.

Ils ont vocation à être envoyés par la Préfecture.

MA PRÉFECTURE

Ce module sera connecté dans les prochaines semaines à l'application nationale de crise actuellement en cours de développement par le Ministère de l'Intérieur

Des messages push peuvent être notifiés pour diffuser des messages de prévention routière à certaines occasions (accident mortel sur un axe routier, grands départs en congés) ou pour informer les usagers des fermetures exceptionnelles de certains services de l'État (préfecture, sous-préfectures) Un rythme d'envoi de 2 à 3 messages push par semaine paraît être un maximum.



Ces messages peuvent également être destinés à informer les populations d'un risque et/ou d'une menace et à être utilisés à l'occasion de la gestion d'une crise. Ils peuvent ainsi être relatifs à une problématique :

- de **sécurité civile** (événements climatiques, technologiques, sanitaires majeurs)
- de **sécurité publique** (manifestations, cambriolages, attentat, enlèvements etc)
- de **sécurité routière** (difficultés de circulation majeures, accidents importants en cours, fermetures d'axes routiers structurants)
- météorologique** (vigilance jaune, orange et rouge, canicule)
- pollution atmosphérique**

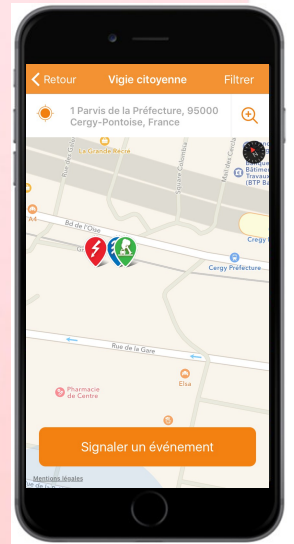


Vigie citoyenne

Vigie citoyenne

Le module collaboratif « Vigie citoyenne » de l'application mobile *Ma préfecture* donne la possibilité aux usagers de signaler en quelques secondes par géolocalisation des incidents de sécurité civile et publique de faible intensité limitativement énumérés et paramétrables.

Ces signalements sont orientés en temps réel vers les centres opérationnels départementaux en fonction de leur typologie et/ou de leur lieu de survenance (CIC pour la DDSP, CORG pour le GGD et CODIS pour le SDIS). Ces centres opérationnels traitent directement ces signalements ou les orientent vers les services compétents (gestionnaire de voirie notamment).



Après s'être géolocalisé, l'utilisateur sélectionne le type d'événements à signaler, dont la liste est paramétrée depuis l'interface de gestion du backoffice.

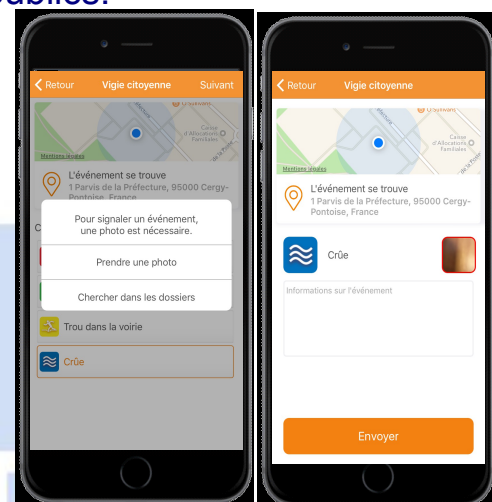
A ce stade, ont été retenus pour le Val-d'Oise les événements suivants :

-**sécurité civile**: neige, crûe, verglas, coupure électrique généralisée, obstacle sur la chaussée, affaissement de voirie.

-**sécurité civile**: véhicule abandonné, dépôts sauvage de déchets, dégradations de biens publics.



L'utilisateur a la possibilité de prendre une photo d'intégrer une vidéo de quelques secondes et d'écrire un court message. Son numéro de téléphone est communiqué de façon automatique aux services de sécurité.



Une cartographie permet de visualiser les emplacements des événements déjà déclarés par les usagers par types d'événements et sur un créneau horaire paramétrable (au cours des 12 dernières heures par exemple).

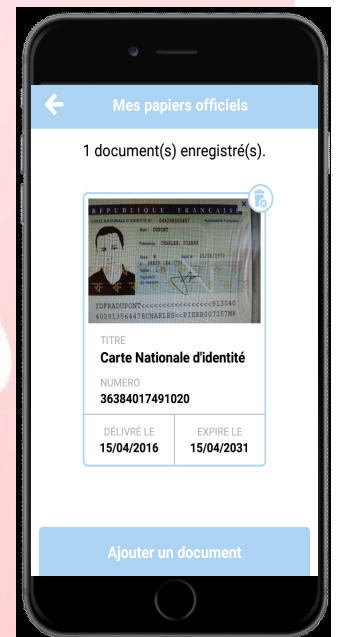
En cas d'épisode neigeux notamment, cette cartographie peut s'avérer utile à la gestion de crise ; chaque usager devenant un effecteur de terrain.



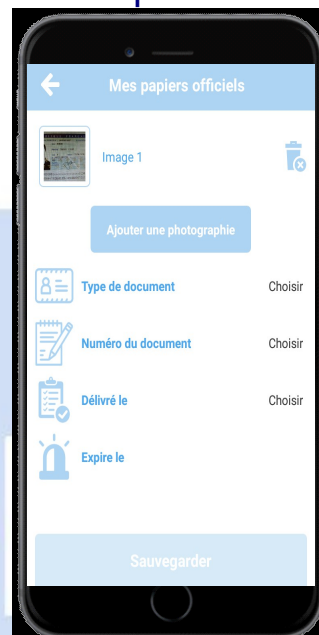
Mes papiers officiels

Mes papiers officiels

Le module « Mes papiers officiels » de l'application mobile *Ma préfecture* permet de rassembler l'intégralité des documents identitaires (carte d'identité, passeport, permis de conduire, etc...) et ceux que le mobilaute souhaite y rajouter.



La personne pourra par simple scan, enregistrer ses données avec les différentes dates de validité et avoir un aperçu du document sous forme photographique. C'est le principe d'un portefeuille numérique que l'on pourra consulter partout, avec des alertes lorsque la date de validité d'un de ces documents arrivera à expiration. Par la suite, il sera possible d'envoyer automatiquement par divers canaux (mail, etc.) ses papiers dès que besoin.



MA PRÉFECTURE



Mon permis

Mon permis de conduire

Le module « Mon permis de conduire » de l'application mobile *Ma préfecture* permet de renvoyer le mobilauter vers les liens actifs de l'ANTS.

Dans ce module, 3 catégories sont répertoriées :

- Permettre de connaître ses résultats lors de l'examen de conduite,
- Suivre en direct l'avancement de la création du permis de conduire,
- Possibilité de consulter son solde de points.



MA PRÉFECTURE



Site WEB

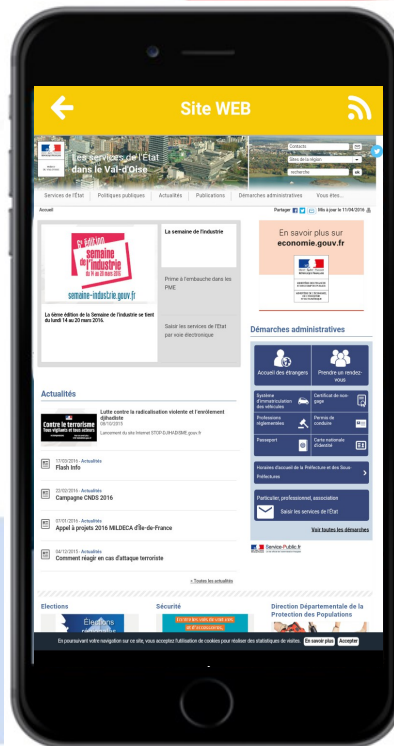
Site Web

Le module « Site Web » de l'application mobile *Ma préfecture* permet aux utilisateurs un accès rapide au site Internet de la préfecture.

Pour faciliter l'accès aux renseignements, un lien vers le site Internet de la préfecture choisie est introduit dans l'application.

L'utilisateur n'a pas besoin de quitter celle-ci pour se rendre sur le site Internet.

Il pourra y trouver divers informations complémentaires comme la présentation des différents services de la préfecture et des sous-préfectures.



MA PRÉFECTURE



Actualités

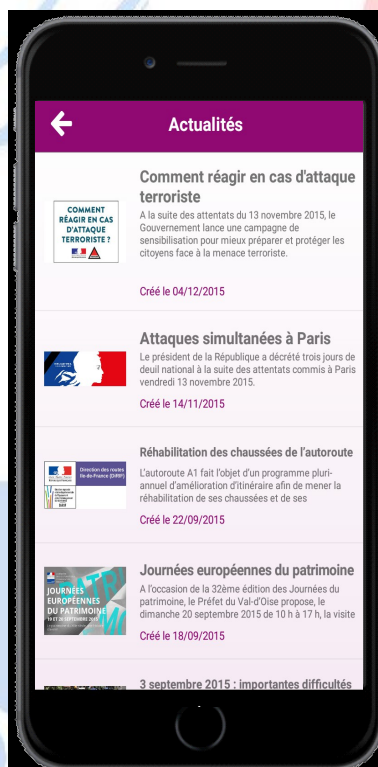
Actualités

Le module « Actualités » permet la consultation des informations institutionnelles départementales et nationales. Ces informations sont récupérées automatiquement par l'application mobile à partir du flux RSS d'actualités du site Internet de la préfecture du Val-d'Oise.

Le titre sera présenté avec un texte de 3 lignes présentant en général l'information (titre, date et heure de publication ainsi que le début de l'article).

Lorsque l'on clique sur ce carré, l'intégralité des informations de l'article se présentera et un lien supplémentaire pourra renvoyer l'internaute vers le site internet de la préfecture.

L'information sera facilement relayable puisqu'elle pourra être partagée par sms ou sur les différents réseaux sociaux.



MA PREFECTURE



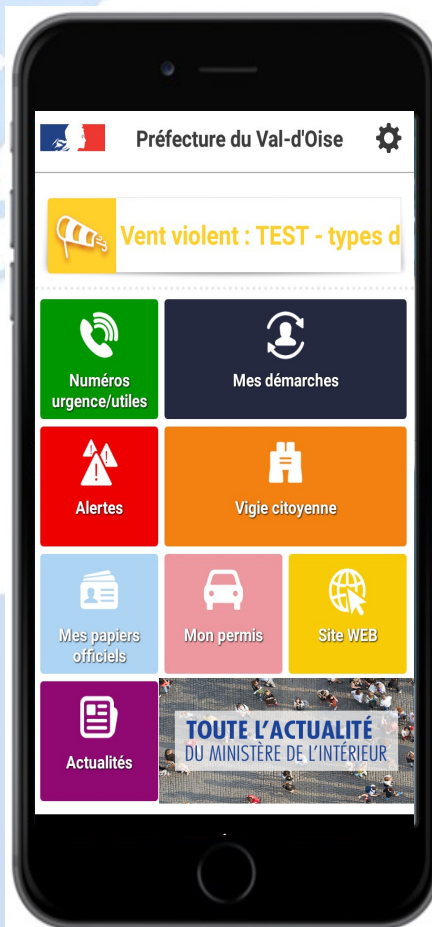
Campagnes

Ministère de l'Intérieur

Le module « Campagnes ministère de l'intérieur » de l'application mobile *Ma préfecture* est la représentation mobile d'un écran animé présent sur le site Internet.

Sous forme de gif animé, les écrans défilants représentent les campagnes gouvernementales ponctuelles en lien avec l'actualité. Cette zone est cliquable et renvoi sur le site Internet du Ministère.

Cet écran, géré directement par le SIG, est identique à toutes les préfectures françaises.



MA PRÉFECTURE